



Barreau de
Montréal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Allocution de la bâtonnière élue

Me Caroline Larouche

8 mai 2024, 17 h 30

Salle Jules Deschênes, Palais de justice de Montréal

La version prononcée fait foi

Distingués invités,

Chères consœurs,

Chers confrères,

Chers amis,

M'adresser à vous aujourd'hui, à titre de Bâtonnière de Montréal est un honneur.

Oui, il s'agit d'un honneur, un grand, que celui d'obtenir la confiance de ses pairs pour les représenter et veiller à maintenir la pertinence de notre fonction auprès des gens que l'on sert, les Montréalais : ils sont après tout notre raison d'être.

Car la place que nous occupons au sein de la société civile dépend, d'abord et avant tout, de notre engagement envers notre communauté.

L'histoire du Barreau de Montréal le démontre. Nous fêterons au cours des prochains mois notre 175^e anniversaire d'existence.

À l'aube de cette année historique, permettez-moi de vous partager un brin d'histoire.

En 1849, lors de la constitution juridique du Barreau du Bas-Canada, Toussaint Peltier devint le premier bâtonnier du district de Montréal : officier de milice, avocat, patriote et conseiller juridique de la Ville de Montréal.

Peltier était un homme de conviction et de liberté, qui a refusé d'être nommé conseiller de la Reine et d'occuper une charge de juge.

Quelques années plus tard, en 1853, William Badgley fut le premier anglophone à occuper la fonction de bâtonnier.

Depuis ce temps, une alternance à la tête du Barreau de Montréal s'est installée.

D'abord, sur la base d'un « gentlemen's agreement », elle est ensuite devenue une règle écrite : 2 francophones pour 1 anglophone. Encore à ce jour, cette alternance s'opère.

William Badgley a été Procureur général du Bas-Canada, juge, député, premier doyen de la faculté de droit de l'Université McGill et même grand maître maçonnique. (franc-maçon)

Si je me permets ce passage dans l'histoire, c'est parce qu'il illustre comment nos ancêtres juristes ont contribué, non seulement à l'essor de notre profession, mais aussi au développement de la société montréalaise et québécoise : une société qui est libre, démocratique, juste et basée sur la règle de droit.

D'ailleurs, la confiance du public envers le système judiciaire et notre profession s'est construite sur des principes forts, mais aussi et surtout grâce à l'engagement inébranlable d'hommes et de femmes comme Peltier et Badgley.

Le Barreau de Montréal a d'ailleurs pu compter sur l'apport exceptionnel de juriste de talents au cours de son histoire.

Décliner cette liste complète serait longue. Mais, en plus de tous ceux et celles présents dans la salle ce soir, je pense au très honorable Richard Wagner ou aux grands Pierre Fournier, Pierrette Rayle, Manuel Schacter, Gabriel Lapointe, Philippe Casgrain, Philipp F. Vineberg, Louis-Philippe de Grandpré, Pierre Basile-Migneault et Honoré Mercier.

Ces personnes sont des monuments de la profession, tous reconnus pour agir ou avoir agi **au service du public, au service de la justice.**

Voilà le thème de mon année de bâtonnat : **au service de la justice.**

Évidemment, ce thème est directement lié au fait que je suis la première procureure de la couronne à occuper ce poste.

Je réitère : notre rôle ne prend son sens réel que lorsqu'il s'inscrit dans l'engagement.

Je suis d'avis que la confiance du public, qui est si fragile, repose en grande partie sur nous.

Elle repose sur l'importance que nous accordons :

- À nos faits et gestes;
- À nos relations avec nos collègues;
- Et au traitement de nos dossiers. Ce traitement qui d'ailleurs s'avère un reflet direct de notre profession et de nos institutions dans l'œil collectif.

Elle repose aussi sur le respect : le respect que nous avons envers la Cour et son personnel, mais surtout le respect que nous avons envers les victimes et les accusés.

Il est de notre responsabilité commune de protéger cette confiance envers nos institutions et la justice.

Nous sommes quelque 120 procureurs au bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales de Montréal. Je tiens à les saluer.

Je ne pourrais passer sous silence, non plus, le rôle des avocates et des avocats de la défense qui ont la délicate, mais ô combien importante tâche de défendre la présomption d'innocence, et ce, même dans les cas les plus tragiques et les plus troublants.

Le faire avec respect et professionnalisme sert la justice, avec un grand J.

Je tiens également à saluer tous nos consœurs et nos confrères de première ligne qui, jour après jour, composent avec les échecs de nombreux programmes sociaux et font face à la détresse, les abus, les troubles de santé mentale, la toxicomanie.

Qu'ils œuvrent en matière jeunesse, en immigration, en criminel ou en civil, ces juristes travaillent souvent dans l'ombre. Il est de notre devoir de les mettre dans la lumière.

En d'autres mots : il est de notre devoir de servir dans le meilleur intérêt de la justice.
C'est ce que je souhaite mettre de l'avant.

Soyons conscients de notre rôle.

Soyons engagés dans notre communauté.

Soyons tous ensemble au service de la justice.

Maintenant, j'aimerais vous présenter les grands enjeux et les projets qui guideront mes actions tout au long de mon bâtonnat.

Premièrement : la pratique illégale.

Cette confiance accordée à notre titre est parfois usurpée, détournée et utilisée pour tromper et spolier des gens.

À cet égard, le Comité des infractions de Montréal joue un rôle fondamental dans la protection du public. Je parle en connaissance de cause alors que j'y ai œuvré pendant plusieurs années.

Aussi essentielle à la protection du public : la sensibilisation au fléau de la pratique illégale et des faux avocats.

La continuation de la mise en place de la campagne de sensibilisation sur la pratique illégale déployée sous le bâtonnat de Me Ettegui me tient particulièrement à cœur.

J'entends évidemment poursuivre les efforts au courant de la prochaine année, notamment en droit de l'immigration.

Alors que cet enjeu est particulièrement présent à Montréal, développer les moyens de joindre les nouveaux arrivants des différentes communautés est fondamental dans notre objectif de présentation.

Nous serons d'ailleurs au Salon de l'immigration les 29 et 30 mai prochain.

Ensuite, un mot sur le Salon VISEZ DROIT

Comme l'accès à la justice fait aussi partie de notre responsabilité, il est important pour moi de continuer à démocratiser le système de justice et ses services par le biais de différentes initiatives.

En ce sens, la nouvelle mouture du Salon VISEZ DROIT sera présentée et déployée au courant de la prochaine année.

Toujours avec la mission de rassembler et informer la population de ses droits et obligations, le Barreau de Montréal ira, plus que jamais, à la rencontre des justiciables en leur offrant des activités et des conférences qui répondent à leurs besoins.

Sur une note plus festive, plusieurs activités marqueront le 175^e anniversaire du Barreau de Montréal.

Parmi celles-ci, des consultations juridiques offertes sur deux journées et une soirée festive visant à redonner à la communauté et à honorer notre histoire.

Cette soirée se tiendra le jeudi 30 mai prochain. Si ce n'est pas déjà fait, je vous encourage fortement à acheter vos billets. Vous ne serez pas déçu : gastronomie, musique, art et plus encore vous attendent!

Il sera possible de vous procurer des billets à l'entrée du cocktail du bâtonnier, tout à l'heure à la Cour d'appel.

Nous vous réservons également quelques autres surprises qui seront dévoilées en cours de route afin de souligner notre anniversaire. Restez à l'affût.

À tout cela, s'ajouteront également d'autres projets, dont l'amélioration de notre service de mentorat, la bonification de notre offre de formations, notamment en droit criminel et santé et bien-être,

la finalisation de nos travaux en gouvernance et de nos politiques et le renouvellement de notre plan stratégique.

Nous avons donc une année bien remplie devant nous!

En terminant, vous vous en doutez : impossible de faire cela seul. Permettez-moi de remercier quelques personnes.

Le Barreau de Montréal c'est près de 17 000, 25 comités, 500 bénévoles et 21 employés.

Tous ces gens contribuent à servir la cause de la justice. Je merci évidemment Tamara à la direction de cette équipe si extraordinaire, la permanence ainsi que tous les bénévoles présents dans la salle.

Aux commandes cette année se trouvait le bâtonnier Ettegui. Je lui ai déjà dit, mais je le répète, depuis 6 ans j'ai pu découvrir un homme inspirant. Homme de peu de mots, d'un calme désarmant, authentique et humble, il est incontestablement un travailleur acharné. Il a su maîtriser ses dossiers à la perfection et de manière impressionnante. David, je t'ai en plus haute estime.

Du English Montréal au Lac St-jean, nous ne pouvions être plus différents sur le plan théorique. Nous sommes l'exemple que cette diversité, qui fait d'ailleurs la grande richesse du Barreau de Montréal, peut être tellement rassembleuse et, au final, porteuse d'un engagement extraordinaire. Comme quoi, parfois le Bonjour/Hi fait bon ménage.

Je tiens aussi à remercier le Conseil : votre expertise et votre engagement enrichissent grandement notre institution. Toutes mes félicitations pour votre élection et au plaisir de collaborer avec vous.

Je tiens également à saluer la présence de ma première conseillère, Valérie Assouline. Femme de conviction et juriste dévouée, jee suis convaincue que tu sauras servir à mes côtés dans le meilleur intérêt de la justice.

Pour conclure, ceux et celles qui me connaissent savent à quel point ma famille m'est importante. J'ai le bonheur de partager ce moment avec plusieurs d'entre eux ce soir.

À mes parents, tous deux de Roberval, vous épousez véritablement l'adage jeannois :

« À cœur vaillant rien d'impossible ». Vous avez su nous inculquer, à mes frères et moi, cette valeur de l'engagement dans tout ce que nous entreprenons. Vous êtes des êtres extraordinaires, des exemples à suivre. Votre support et votre aide me sont essentiels.

Maman, papa : merci, je vous aime.

À mon conjoint, mon plus grand supporteur. Évidemment, c'est beaucoup grâce à toi que je suis ici aujourd'hui. J'en suis bien consciente et je t'en suis éternellement reconnaissante. Merci d'être à mes côtés. Tu me fais rayonner.

Le mot de la fin ira à mes êtres préférés de tous : mes enfants.

D'abord, Laurent. Bien qu'absent ce soir, tu es un petit homme extrêmement présent au quotidien. Tu nous sors du superficiel et nous ramènes toujours à l'essentiel. Tu fais de moi un meilleur être humain. Je tiens à te dire que je t'aime énormément.

À toi, ma fille Constance. Ma chérie d'amour. Ton prénom en latin signifie persévérance. Il te sied bien. Je tiens à te dire à quel point je suis fière de toi.

Sensible, empathique, intelligente, créative et déterminée, tu ne cesses de m'impressionner. Retiens ceci : sois toi-même. Ne t'impose aucune limite : fonce, garde l'esprit ouvert et suis ton cœur. Et surtout, n'oublie jamais ceci mon amour : À cœur vaillant, rien d'impossible. Je t'aime.

Merci à tous.